



# BULLETIN

**TRANSPORTATION DISTRICT 140  
DISTRICT DES TRANSPORTS 140**

*International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

**À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA  
À L'EMPLOI DE**

**GARDAWORLD  
ET EN POSTE À TORONTO**

## **CAMPAGNE DE SYNDICALISATION DES GPC**

Chères consœurs, chers confrères,

Comme vous le savez peut-être, l'AIMTA est en processus de syndiquer les gestionnaires de points de contrôle (GPC) en poste aux aéroports de Toronto, à la suite de décisions rendues par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), lequel a déjà statué que ce groupe d'employés était habile à se syndiquer au terme de campagnes de syndicalisation antérieures tenues aux aéroports de Vancouver et de Winnipeg.

Malheureusement, l'AIMTA était d'avis que l'employeur exerçait des représailles contre cette campagne de syndicalisation. Par conséquent, votre syndicat a intenté une action contre GardaWorld. À la suite du dépôt des observations juridiques par les deux parties (l'AIM et GardaWorld), le CCRI a rendu l'ordonnance provisoire suivant le 18 octobre 2017 :

*ATTENDU QUE l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (le syndicat requérant) a déposé une demande d'accréditation le 13 septembre 2017 afin de représenter une unité de gestionnaires de points de contrôle à l'aéroport international Lester B. Pearson de Toronto (Ontario);*

*ATTENDU QUE le Conseil canadien des relations industrielles (le Conseil) a été saisi d'une plainte déposée par le syndicat requérant en vertu de l'article 97(1) du Code canadien du travail (PARTIE I – Relations du travail), dans laquelle elle prétendait que Garda Security Screening Inc. avait enfreint les articles 94(1), (3)(a), (3)(e) et 96 du Code;*

*ATTENDU QUE le Conseil a été saisi d'une plainte déposée par Garda Security Screening Inc. en vertu de l'article 97(1) du Code, dans laquelle elle prétendait que l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale avait enfreint l'article 95(d) du Code;*

*ATTENDU QUE le syndicat requérant a aussi demandé au Conseil de rendre une ordonnance provisoire en vertu de l'article 19.1 du Code autorisant la prise de certaines mesures provisoires en attente des décisions sur le bien-fondé des plaintes;*

*ATTENDU QUE le Conseil a permis aux parties de présenter l'ensemble de leurs observations et leurs arguments concernant la demande d'ordonnance provisoire;*

2/...

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079  
**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252  
**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707  
**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

2/...

MEMBRES DE GARDAWORLD ET EN POSTE À TORONTO  
CAMPAGNE DE SYNDICALISATION DES GPC  
19 OCTOBRE 2017

---

*ATTENDU QUE le Conseil, après avoir examiné les observations des parties concernées, est arrivé à la conclusion qu'une mesure provisoire est nécessaire pour assurer le respect des objectifs du Code;*

*IL EST DONC RÉSOLU QUE le Conseil, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 19.1 du Code, rende les ordonnances provisoires suivantes :*

*(1) Garda Security Screening Inc. doit immédiatement réintégrer Barrington Barnett, Elie Germeil, Michael John et Christopher Hasan dans leurs fonctions aux mêmes modalités que celles qui étaient en place avant leur congédiement ou leur suspension, et ce, jusqu'à ce que le Conseil rende sa décision sur le bien-fondé des plaintes;*

*(2) Garda Security Screening Inc. doit annuler son avis dans lequel il est ordonné aux employés de ne pas traiter avec Barrington Barnett en sa qualité de représentant élu de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale pour l'unité de négociation accréditée pour représentant les agents de contrôle;*

*(3) Garda Security Screening Inc. doit afficher une copie de l'avis annexé (Annexe A) à un endroit apparent dans son établissement, où il est le plus susceptible d'être porté à l'attention des gestionnaires de points de contrôle qui travaillent pour l'employeur.*

L'avis que doit afficher Garda comprend les directives suivantes :

Tous les employés sont libres d'adhérer au syndicat de leur choix et de participer à ses activités légitimes.

Les employés ont le droit de ne pas faire l'objet de discrimination et de ne pas être pénalisés par un employeur parce qu'ils cherchent à exercer leurs droits en vertu du Code.

Le Conseil est investi d'une autorité étendue en cas de violation du Code s'il juge fondée une plainte de pratique déloyale du travail dont il est saisi.

Je demande à nos membres à l'emploi de Garda de faire preuve de solidarité et de soutien à l'endroit des GPC qui exercent leur droit d'adhérer à notre GRAND SYNDICAT.

En toute solidarité,



Fred Hospes, président-directeur général  
District des transports140, AIMTA

FHjmm

moveup

**BULLETIN N° 062 – PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2017**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE**

---

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-835-3171 Fax/Téloc.: 902-835-3841

Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252

Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707

Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)

Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)

Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

